

AGRI  
local

★ 71 ★

JE ME RÉGALE LOCAL !

NEWSLETTER N°6

Novembre 2022

### BILAN du 1<sup>er</sup> semestre 2022

La plateforme Agrilocal du Département a enregistré un chiffre d'affaires de 249 795 € sur le premier semestre soit 62 000 € de plus qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 !

Cela représente 1 647 produits commandés, soit 70 % du nombre total de produits commandés en 2021 sur ces 6 premiers mois de 2022.

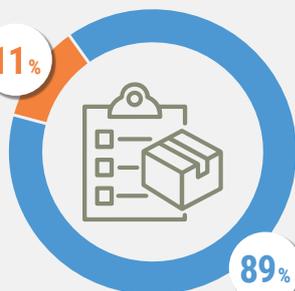
Aujourd'hui encore, la restauration collective scolaire reste la seule utilisatrice de la plateforme. Toutefois, le chiffre d'affaires continue d'augmenter de façon exponentielle, confirmant un changement d'habitude au niveau des achats.

#### QUI COMMANDE ?

Autres 

(Lycée, Commune, Département)

11%



89%

Collèges 



## LE ZOOM

De nouveaux utilisateurs se sont inscrits sur la plateforme au 1<sup>er</sup> semestre 2022 : bienvenue à eux !



### 4 NOUVEAUX ACHETEURS

- le lycée professionnel agricole d'Étang-sur-Arroux
- le lycée Lamartine de Mâcon
- la commune de Loisy
- la cantine scolaire de Gibles

*Chers acheteurs, nouveaux ou pas, n'hésitez pas à contacter le Département pour demander une présentation personnalisée du fonctionnement du site [agrilocal71.com](http://agrilocal71.com). Nous pouvons venir dans vos locaux !*



### 7 NOUVEAUX FOURNISSEURS

- Dague à La Chapelle-Thècle : producteur et transformateur de viande de porc certifiée bio  
➔ Consultez sa fiche Agrilocal



- GAEC des Cantiaux à Saint-Germain-en-Brionnais : éleveur de bovins et de caprins, certifiée HVE niveau 3  
➔ Consultez sa fiche Agrilocal
- Convergences 71 à Chauffailles : ESAT, maraîchage bio  
➔ Consultez sa fiche Agrilocal
- Ferme de Laiveil à Laives : maraîcher  
➔ Consultez sa fiche Agrilocal
- GAEC Pingéot à Saint-Martin-du-Tartre : maraîcher bio  
➔ Consultez sa fiche Agrilocal
- Français à Romanèche-Thorins : maraîcher bio  
➔ Consultez sa fiche Agrilocal
- GAEC de la Grange du Vernay à Saint-Maurice-de-Satonnay : maraîcher et petits fruits bio  
➔ Consultez sa fiche Agrilocal

*Chers fournisseurs, nouveaux ou pas, pensez à finaliser correctement votre inscription.*

*Pensez à bien compléter votre profil : description de votre activité, téléchargement des documents sanitaires et certificats bio, photos, produits...), et notamment n'oubliez pas de saisir tous vos produits, sinon vous risquez de passer à côté de nombreuses consultations ! En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter !*



### 4 FOURNISSEURS sont en cours de finalisation d'inscription

- Les jardins de Serley à Serley : maraîcher
- Les fournils de France à Chalon-sur-Saône : boulanger-pâtissier-snacking
- Galland à Marcilly-la-Gueurce : apiculteur
- GAEC Bouchot-Farjaud à Vendennes-lès-Charolles : éleveur de bovins

## Vos contacts « Agrilocal »

à la Mission politique agricole (MPA)

**Nelly Berliat**, administratrice du site [agrilocal71.com](http://agrilocal71.com). Depuis 2017, réalise la hotline, vérifie les inscriptions et vous aide en cas de difficulté d'utilisation du site.

**Contact : 03 85 39 78 75**  
[agrilocal71@saoneetloire71.fr](mailto:agrilocal71@saoneetloire71.fr)

Et un nouvel arrivant, **Kévin Mbelo**.

« Bonjour à tous !

Je suis Kévin Mbelo, 30 ans, basketteur professionnel à l'Étoile sportive Prissé Mâcon et actuellement en formation à Mâcon à la Chambre de commerce et d'industrie pour devenir Attaché commercial.

Je serai présent en tant qu'alternant à la Mission politique agricole du Département de Saône-et-Loire. Je suis chargé de développer la plateforme Agrilocal71 et d'accompagner acheteurs et fournisseurs dans leurs démarches (inscriptions, prise en main de l'outil, mise en avant des produits, communication...)

Je suis heureux de rejoindre l'équipe et de participer au développement de l'approvisionnement local sur le territoire. À très vite ! »

**Contact : 06 40 87 28 80**  
[k.mbelo@saoneetloire71.fr](mailto:k.mbelo@saoneetloire71.fr)

# AGENDA

## Que s'est-il passé au 1<sup>er</sup> semestre ?

### Réunion de présentation de la plateforme

**2 présentations collectives « fournisseurs » ont eu lieu :**

- **Le 1<sup>er</sup> mars à Cluny**, organisée par la Communauté de communes du Clunisois
- **Le 16 mai à Autun**, organisée par la Communauté de communes du Grand Autunois-Morvan

Ces rencontres ont accueilli une douzaine de fournisseurs à chaque fois.

### Formations prise en main d'AgriLocal

**4 acheteurs ont bénéficié d'une présentation individuelle AgriLocal71** (2 collègues et 2 mairies), dans leurs établissements ou locaux.

**N'hésitez pas à nous contacter pour en bénéficier.**

### Opération AOP dans les collègues

Dans le but d'accompagner ses collègues dans l'atteinte des objectifs fixés par la loi EGALim en matière d'approvisionnement en produits de qualité, le Département renouvelle en 2022 les opérations AOP. Au mois de mai, les convives ont ainsi dégusté volailles de Bresse et fromages de chèvre Charolais et Mâconnais.

Cette opération s'est déroulée dans le cadre de la semaine « **Connectez-vous local** » **du 30 mai au 3 juin** proposée par l'association nationale AgriLocal.

À cette occasion, de nombreux collégiens ont participé à un jeu-concours pour leur permettre de gagner un set de cuisine.



## Au programme cet automne

### Salons de produits locaux

**2 salons sont programmés cette fin d'année, l'occasion :**

- pour les acheteurs de découvrir des produits locaux et discuter avec les fournisseurs
- pour les fournisseurs de prendre des contacts et de se faire connaître auprès des acheteurs du territoire.

• **Le 9 novembre 2022 de 10h à 16h à la MFR de Mazille**

Salon de produits locaux couplé avec un salon des solutions pour la gestion des biodéchets.

Des ateliers seront aussi proposés : éducation alimentaire, santé, utilisation des légumineuses, gestion des biodéchets...

Organisateurs : Communauté de communes du Clunisois, Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier, SIRTOM de la Vallée de la Grosne, Département de Saône-et-Loire, Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et Bio Bourgogne.

**Plus d'informations sur le salon ou pour s'inscrire :** [claire.pernet@enclunisois.fr](mailto:claire.pernet@enclunisois.fr) - 07 61 85 05 92

• **16 novembre 2022 de 10h à 16h au lycée agricole de Fontaines**

Organisateurs : Syndicat mixte du Chalonnais, Département de Saône et Loire, Chambre d'agriculture et Bio Bourgogne.

**Plus d'informations :** [contact@paysduchalonnais.fr](mailto:contact@paysduchalonnais.fr) 03 85 93 23 57

**Remplir le formulaire de contact pour s'inscrire en tant que fournisseur en cliquant ici.**

**La participation aux salons est gratuite, mais il est impératif de s'inscrire pour les fournisseurs afin de disposer d'un stand et recommandé pour les acheteurs afin de mieux vous accueillir.**

### Seconde opération AOP dans les collègues

Une seconde dotation en crème de Bresse et bœuf de Charolles est prévue en lien avec l'opération nationale AgriLocal « Au pré de l'assiette » qui se déroulera du **14 au 18 novembre 2022.**

# INFORMATIONS - RAPPELS

## Les évolutions sur Agrilocal71 en août 2022



- ⤵ **Changement de la cinématique pour l'inscription des acheteurs et des fournisseurs**
- ⤵ **Agréments CE pour les acheteurs et pour les fournisseurs**

**!** **IMPORTANT : pensez à mettre à jour votre profil Agrilocal suivant votre situation.**

- ⤵ **Ajout du SIQO « Commerce équitable » parmi les détails d'un produit**
- ⤵ **Dans le cas d'une consultation multi-produits, vous pouvez désormais valider vos offres une par une et non plus globalement.**

**Pour en savoir plus** ✨

## D'autres possibilités

Depuis mars 2022, les fournisseurs peuvent **faire une ou plusieurs offres de prix sur un même produit** dans une consultation.

**Pour en savoir plus** ✨

## Nouveautés

**Vous retrouvez désormais sur la plateforme :**

- ▶ **Des vidéos TUTOS** qui vous permettent de prendre en main la plateforme : comment s'inscrire, passer un marché en gré à gré, un marché à bons de commande, répondre à une consultation...
- ❓ **Des « Foires aux questions »** pour les acheteurs et pour les fournisseurs dans la rubrique « Besoin d'aide ? »
- i **Des informations** sur la loi ÉGalim complétée par la loi Climat et Résilience en 2021.

D'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024, **les approvisionnements en viandes et poissons** doivent être composés à 60 % de produits durables et de qualité (taux fixé à 100 % pour la restauration de l'État, de ses établissements publics et des entreprises publiques nationales).

À compter de 2024, tous les restaurants collectifs, y compris ceux des **entreprises privées**, seront soumis à ces objectifs.

**Pour en savoir plus :**

**De quels produits durables et de qualité parle-t-on ?**

Cliquez ici ✨

**Comment se réalise le calcul ?**

Cliquez ici ✨



## contacts

Sylvie D'ASGNANNO-MICHON  
Responsable de la Mission  
politique agricole  
07 85 97 77 10

Véronique BADET  
Chargée de projet  
alimentation  
03 85 39 56 74

Nelly BERLIAT  
Chargée d'études agriculture  
administratrice départementale  
03 85 39 78 75

Kévin MBELO  
Apprenti chargé du  
développement d'Agrilocal71  
06 40 87 28 80